Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Parcelle cadastrale ou patus

Par gd81

Bonjour
A propos d'une parcelle cadastrale que veut dire la mention:
"droits indivis et indetermines sur le patus"
d'avance merci

Par Burs

Bonjour,
le Patus est un espace commun aux habitants d'un village. Il n'appartient à personne en particulier mais tout le village peut l'utiliser . Chez nous en Bretagne on appelle cela des Communs de village.